

55

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE***Séance du 27 septembre 2006 à 20 Heures**Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER**Nombre de membres en exercice : 15**Nombre de membres présents : 14***Présents :**

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- MORI
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- APPRILL	URBANY – MME LEMBERGER (suppléante)
LOBSANN :	MM KREISS	- MME CHALOPPE	- WALTER
MERKWILLER-P. :	MM SCHIELLEIN	- WEISBECKER	- SCHNEIDER
PREUSCHDORF :	MME FISCHER	- M BASTIAN	

Invités :

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Guillaume KLEINPETER, Mme Dominique ROMAIN-CARCY et Melle Frédérique WEBER.

5) Rapport annuel 2005 du SMICTOM.

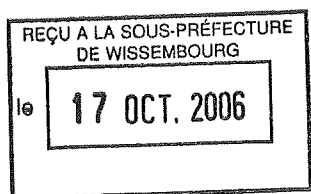
Le rapport annuel 2005 du SMICTOM est présenté :

- 85 communes dont 10 communautés et une commune sont concernées par la collecte et le traitement des ordures ménagères. Nous comptons actuellement 90.677 habitants. Les différents modes de collecte en porte à porte sont les bacs bruns, la poubelle bleue et les encombrants.
- 11 déchetteries sont mises à la disposition des administrés, très fréquentées à 9 heures vous attendez votre tour pour y accéder.
- Des conteneurs de proximité (Verre et huile moteur) et des bennes associatives (papier/carton) fonctionnent également dans nos villages.
- Nous produisons 58.582 tonnes de déchets, 32.282 tonnes (55.1%) sont enfouis, et 26.325 tonnes sont valorisés.
- Le détail des activités en tonnes et en € présenté en séance peut être consulté à la Communauté de Communes ou en mairie sur un document fourni par le SMICTOM.

- Le bilan financier exercice 2005 se présente ainsi :

- | | |
|--|---------------------|
| • - Dépenses de fonctionnement et d'investissement : | 8.726.080 € |
| • - Recettes de fonctionnement et d'investissement : | 10.039.108 € |

Les communes souhaitent avoir le rapport annuel 2005 du SMICTOM, dont elles n'ont pas été directement destinataires.



Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 12 octobre 2006

Délégation, exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président

Armand BRACONNIER

